

La Francophonie à l'aube des indépendances

Novembre 1962

Le n° 311 de la revue *ESPRIT*

Jacques Cortès

Professeur émérite de linguistique
et Didactologie des Langues-Cultures de l'Université de Rouen

*« Alors que, la guerre d'Algérie terminée, la France rentre en France,
trop de Français ne voient là qu'un repli
et la fin de toutes les grandeurs passées ».*

Camille Bourniquel et Jean-Marie Domenach
(Novembre 1962)

*Près du passé luisant demain est incolore
Apollinaire, Alcools, Cortège*

*Quatre mois après la déclaration d'indépendance de l'Algérie, Jean-Marie Domenach¹ et Camille Bourniquel² co-dirigent le n° 311 de la revue *ESPRIT* consacré à la langue française. Le titre choisi : **Le français, langue vivante**, est une réponse à ceux qui douteraient désormais du destin international de la France. Crainte peu fondée pour les deux écrivains qui considèrent que « pour être au niveau de la communication mondiale, pour entrer plus vite dans les secrets de la technique, des nations nouvelles recourent à des langues que l'histoire a dotées d'une fonction supra-nationale. Le français est l'une d'elles ». L'ensemble des articles rassemblés défend (ou plus rarement conteste) cette affirmation.*

La francophonie, comme tout objet de réflexion, a une histoire. Cet article n'a d'autre ambition que d'en étudier une phase particulièrement émouvante.

Le projet : Replacer la francophonie dans son contexte mondial³

Le problème majeur à résoudre est localisé, par les deux coordinateurs, dans les rapports entre les langues vernaculaires et la langue véhiculaire qu'est le français. Ils se demandent si ces rapports aboutiront à l'élimination des premières citées, à leur contamination ou bien au bilinguisme, et, dans cette dernière hypothèse, à quel bilinguisme ? Le français parviendra-t-il, au-delà des signes « qui rendent la pensée intelligible », à satisfaire la perception du monde, les traditions, la culture de chacune des communautés nationales ayant, depuis peu, accédé à l'indépendance ? Et les questions politiques sous-jacentes sont alors posées : après avoir été « l'arme du colonisateur et

des colonisés », le français pourra-t-il servir « (d') instrument de promotion, d'expression populaire et d'apprentissage technique pour des peuples qui s'émancipent ? Conservera-t-il pleinement son rang et sa dignité de « langue vivante mondiale » à un moment « où les valeurs de l'Occident se voient âprement contestées ? »

Il était évidemment difficile, en ce début des années 60, de tirer des plans sur l'avenir pour « décider à la place de ceux qui (avaient) désormais en mains les commandes de leur destin ». Le projet de la revue s'en tint donc à une prudente intention : « prendre seulement la mesure de la francophonie, sans l'enfermer dans une visée nationale, sans en faire quelque habile revanche d'un impérialisme frustré, mais au contraire en la situant d'emblée dans son contexte mondial, aux frontières des religions, des cultures et des politiques ».

Tout cela procédait d'une conception classique de la langue. Dès lors qu'il est question de **communication** entre les hommes, faire l'impasse de la culture, de l'éthique, de la « **vision** » (pour reprendre un terme cher à Herder ou à Humboldt) qu'une communauté se fait du monde, c'eût été - et c'est toujours - se condamner à occulter la complexité des faits, donc à ignorer ce qui est essentiel pour des relations internationales fécondes. Le numéro 311 de la revue ESPRIT ouvrait ainsi un débat humaniste qui se poursuit encore âprement aujourd'hui. C'est ce débat que nous tenterons de reconstituer ici dans ses grandes lignes afin de déterminer notamment si la francophonie a progressé ou reculé depuis un demi siècle et quelles sont ses chances pour les décennies à venir

Notre relecture se limitera⁴ à 8 textes que nous avons tout particulièrement appréciés pour la distance institutionnelle, philosophique ou même personnelle et polémique qu'ils prennent par rapport à l'objet du débat. Il en va ainsi des articles de Jean-Marc Léger, André Martinet, Hervé Lavenir, Kateb Yacine, Jean Lacouture, Camille Bourniquel, Léopold Sédar Senghor et Pierre Henri Simon.

1. La francophonie, « une responsabilité commune » : Jean-Marc Léger⁵

La discussion est lancée par Jean-Marc Léger, Secrétaire Général de l'AUPELF pendant 15 ans, et qui sera quelques années plus tard, 1970, l'un des fondateurs, à Niamey, de l'*Agence de Coopération Culturelle et Technique*. En ce début de décennie 60, le tableau est morose. La France a subi le bouleversement de la deuxième guerre mondiale et découvert « la montée fulgurante des Etats-Unis dans les domaines économique, technique et militaire et leur accession au rang de première puissance du monde ». En est résulté l'avènement de l'anglais désormais étudié comme première langue étrangère sur toute la planète. Quoique la France demeure « un des hauts lieux de l'humanisme et de la création intellectuelle », les institutions d'enseignement du français dans le monde doivent « fermer leurs portes ». Déclin inéluctable ? Voire ! Les raisons d'espoir ne manquent pas et Jean-Marc Léger en dresse l'inventaire.

La première tient à la créativité retrouvée de la France dans les domaines économique et technique mais aussi à la poussée démographique qui fait d'elle, dans les années 60, « un des pays les plus jeunes de l'Europe ». Mais ce qui fait aussi la force de la langue et de la culture françaises, ce sont « les pays et les communautés humaines dont le français est la langue maternelle ou la langue officielle » et surtout, dans ce cadre propice à l'union, la substitution progressive de la notion révolutionnaire d'**association** à celle de **domination** qui a prévalu pendant la période coloniale. Suite aux accessions à l'indépendance, l'hexagone n'a plus le monopole de la défense et illustration du français.

La guerre l'a bien montré, en effet : au moment où la France était envahie et bâillonnée, c'est par la Suisse romande et par le Québec, par exemple, que la littérature française a été rééditée et diffusée dans le monde. On peut même aller jusqu'à dire qu'il se trouve, dans les vieux pays francophones, une combativité souvent supérieure à celle

de l'immense majorité des « Français de France ». L'inquiétude suscitée par certaines promiscuités formidables (comme au Canada), engendre « un sens de l'action défensive et de l'organisation » qui font bien défaut dans l'hexagone où l'on pense volontiers que « le rayonnement universel de la langue et de la culture françaises va de soi ».

Au lendemain de la guerre, pourtant, on est passé bien près de la relégation dans les langues minoritaires de la planète puisque le français ne fut accepté « que de justesse comme l'une des langues officielles de l'ONU ». Pour Jean-Marc Léger, « la prise de conscience, en France, de la contribution possible des autres pays de langue française à l'affirmation et à la défense de l'héritage commun » est une nécessité absolue. Il faudra pour cela lutter contre deux obstacles majeurs : d'une part la « méfiance des jeunes états africains et asiatiques envers tout ce qui vient de l'ancienne métropole » ; d'autre part « l'absence ou l'insuffisance de « sens apostolique » et de ferveur française d'un certain nombre de personnalités du secteur privé et de fonctionnaires français à l'étranger, qui croiraient apparemment déchoir en affirmant en toutes circonstances les droits de leur langue ».

Les années 60 confirment ainsi, non pas le déclin de la langue et de la culture françaises, mais leur fusionnement dans une communauté internationale des francophones revendiquant solidairement l'héritage. Les maîtres mots de cette période sont *universalisme*, *interdépendance*, *fraternité* et tout cela se décline en de multiples associations internationales au sein de l'Union culturelle française (née en 1954), comme L'AUPELF, par exemple. On retiendra particulièrement de cet article très annonciateur de la dimension internationale de la francophonie moderne, sa conclusion oratoire, majestueuse et passionnelle :

« Nous sommes désormais interdépendants : qu'un journal de langue française cesse de paraître quelque part dans le monde et c'est une défaite pour toute la communauté ; qu'une école française de plus, qu'une station radiophonique de plus naisse où ce soit dans le monde et c'est une victoire commune. Il n'est sans doute pas de civilisation qui, à travers les âges, ait manifesté au même point que la française, le sens de l'accueil et de la générosité ; il n'en est pas qui ait exprimé une forme aussi élevée de l'humanisme ; il n'en est pas qui ait su se faire adopter aussi universellement ni qui ait plus profondément marqué les peuples les plus divers. Dès lors, en oeuvrant avec ferveur, avec passion, pour défendre et pour faire rayonner toujours davantage la langue et la culture françaises, nous ne pratiquons pas un quelconque impérialisme intellectuel mais nous contribuons à maintenir certaines des plus hautes valeurs de l'humanité. Cette entreprise ne sera toutefois possible que si s'affirme toujours plus vigoureusement la communauté francophone, facteur de coopération, de progrès et de paix ».

2. « Le français tel qu'on le parle ». Le point de vue d'un linguiste : André Martinet⁶

Le ton devient pourtant très dubitatif quand on passe de Jean-Marc Léger à André Martinet. Ce deuxième article « Le français tel qu'on le parle », écrit pour la revue *Esprit* en 1962, a été repris tel quel en 1969 sous le titre : « les chances du français », dans *Le français sans fard*⁷. La position de l'auteur n'a donc pas changé d'un iota pendant les 7 années les plus fécondes de la francophonie, marquées notamment par les initiatives africaines de Bourguiba (Tunisie), Diouri (Niger) et Senghor (Sénégal) qui aboutiront à l'idée d'une francophonie capable de rassembler les hommes dans une culture mondiale respectueuse de toutes les cultures particulières, selon la ligne politique même que nous évoquions *supra* avec Jean-Marc Léger.

Pour Martinet, après la libération des anciennes colonies, espérer « faire de l'occident et du centre de l'Afrique, un continent français de langue et de culture » risque de n'être perçu comme rien d'autre que la manifestation d'une certaine forme d'impérialisme » et de n'aboutir en fin de compte qu'aux « désillusions et déboires de ceux qui ont cru au succès des armes pour perpétuer la présence française aux quatre coins du monde ». Le

bilinguisme d'une société, non seulement n'atteint qu'assez rarement un état d'équilibre permanent mais il n'est nullement acquis que le français soit capable d'éliminer toutes les langues indigènes, si nombreuses soient-elles dans un pays donné. A supposer qu'un vernaculaire ne s'impose pas en tant qu'instrument de culture mieux adapté aux réalités locales, rien ne dit que l'anglais ou même l'arabe ne puisse, dans un avenir plus ou moins lointain, être préféré au français.

Ce que Martinet dénonce avec raison, par ailleurs, c'est le manque de sérieux de toute politique d'expansion linguistique qui ne se fonderait pas « sur une analyse approfondie des situations en cause, analyse poursuivie de sang froid et avec une impartialité et un détachement encore rares » et il pose la nécessité de « distinguer nettement entre **langue d'enseignement** et **langue enseignée**, entre une **langue première** qui s'impose dès le début de la scolarité et une **langue seconde** qui vient relayer la première aussi longtemps que celle-ci reste incapable de satisfaire aux besoins de certaines disciplines ». Cela le conduit à remettre en cause avec force les stéréotypes qui nous amènent à penser qu'une langue serait plus belle qu'une autre, plus facile à apprendre, dotée de qualités intrinsèques particulières et « plus ou moins bien adaptée à la compétition » internationale pour occuper un *leadership* culturel et communicatif sans partage sur l'ensemble du monde.

Observons que, sur ce point, sa pensée n'a pas varié depuis 1950 où il disait déjà, à New York : « la diffusion d'une langue donnée... n'est qu'une conséquence de l'expansion militaire, politique, religieuse, culturelle, économique ou simplement démographique de la nation dont elle est l'instrument linguistique. Une langue ne l'emporte pas sur ses rivaux du fait de ses qualités intrinsèques, mais parce qu'elle est celle d'un peuple plus belliqueux, plus fanatique, plus cultivé, plus entreprenant ou plus prolifique ».

Une telle position présente l'avantage de remettre en question la hiérarchie des langues à laquelle adhèrent trop souvent les esprits les plus ouverts. « Il est trop clair – écrit Martinet avec beaucoup d'humour – que ce ne sont pas les qualités intrinsèques respectives de l'algonquin et de l'anglais qui ont assuré la victoire de celui-ci en Amérique du Nord et la disparition presque totale de celui-là ». En ce qui concerne la langue française, aussi longtemps, pense-t-il, qu'on se refusera à la rendre moins compliquée, tant qu'on n'en finira pas de la régenter au nom de la tradition, donc sans la volonté de simplifier son apprentissage (aussi complexe, du reste, pour les étrangers que pour les Français), ses chances d'expansion seront bien compromises.

Article finalement bien contradictoire : si les qualités intrinsèques d'une langue donnée ne jouent aucun rôle dans son expansion internationale, quel intérêt pourraient présenter les simplifications préconisées par Martinet ? Le purisme, finalement, se trouve bien requinqué par un tel article, même si ce n'était d'évidence pas l'objectif de l'auteur.

3. Le français : « un instrument européen ». Hervé Lavenir de Buffon⁸

Hervé Lavenir de Buffon est le véritable héraut, depuis plus d'un demi siècle, du combat pour la reconnaissance du français comme langue de l'Europe. Dans les années 60, alors qu'il est fonctionnaire à la *Communauté économique européenne*, il fonde le *Comité international pour le français langue européenne* (CIFLE) et fait partie du *Comité Québec-France*.⁹ Sa position n'a pas varié en ce qui concerne le rôle majeur que peut jouer la langue française au sein des institutions de la communauté européenne. « Il est clair, écrit-il, que l'on finira (...) par (...) adopter une langue de travail, principale sinon unique, que chaque fonctionnaire ou parlementaire européen devra maîtriser pour pouvoir participer dans cette langue même à des discussions de caractère assez technique », la question de fond étant : quelle langue sera en fin de compte choisie ?

Dans l'Europe des Six de 1962 : Allemagne, Benelux, France et Italie, le français, à 85%, est déjà la langue de travail puisque l'anglais n'a pas encore droit de cité dans les

institutions en place. De ce fait, le français est l'intermédiaire naturel «entre le monde latin et le monde germanique». Mais qu'advient-il de ce positionnement si «la Grande Bretagne, l'Irlande et un certain nombre de pays traditionnellement plus ouverts à l'influence linguistique anglaise qu'à la française» entrent dans le Marché Commun ? Question éminemment politique.

Pour Hervé Lavenir de Buffon, «si l'Europe s'unit et si elle veut rester elle-même dans sa diversité, il est évident qu'elle ne doit pas, en choisissant sa langue véhiculaire, ouvrir la porte à ce qui pourrait tout à la fois altérer gravement sa civilisation et mettre en danger ses particularités culturelles : c'est-à-dire – et (il le dit) «sans acrimonie» (*sic*) – avant tout l'américanisation». Les arguments qu'il développe pour justifier sa préférence pour le français ne manquent pas d'originalité. Par exemple, le fait que le français soit une langue difficile, le rendrait «moins dangereux pour les cultures nationales», contrairement au *basic English*, sorte de sabir vite assimilé, sans valeur culturelle, et qui peut d'autant plus se montrer ravageur pour certaines langues qu'il en est très proche (cas de la langue flamande, par exemple).

Si l'on ajoute à cela la présence massive du français autour de la Méditerranée, et jusqu'au cœur de l'Afrique, on voit que, sans impérialisme d'aucune sorte, le français peut servir à unir les pays européens en préservant leur intégrité culturelle, et constituer pour les deux rives de la Méditerranée, un instrument d'échange inégalable. Mais il faut, pour cela «prendre conscience de ce que nous sommes et du rôle que nous, Français et francophones, pouvons jouer dans le monde qui se construit» écrit Hervé Lavenir de Buffon avec une pointe d'amertume, car, «l'expansion d'une langue ne peut être isolée de la vitalité de la nation où elle s'est formée. Et à quoi bon répandre une langue, si elle n'apporte rien de nouveau ?»

Lorsqu'on confronte ce texte de 1962 à un autre plus récent, par exemple celui qu'il a publié dans le n°109 de La Gazette, en janvier-février 2003¹⁰, on découvre qu'on est bien loin de «la paix linguistique» de l'Europe des Six, et que, depuis l'entrée de la Grande Bretagne, en 1973, dans l'Europe des Neuf, «la vassalisation culturelle» et «la servilité linguistique de certains «Européens» (parmi lesquels bien des Français) n'en finissent pas de compromettre les chances d'une langue-culture qui conserve malgré tout, au grand dam de ses détracteurs, une aura «élitiste» indélébile, qui est d'évidence le secret de sa longévité comme nous allons maintenant le voir.

4. «Jardin parmi les flammes». Kateb Yacine¹¹

Ce qui vient d'être dit trouve, en effet, un témoignage de valeur avec Kateb Yacine. En 1962, l'auteur de *Nedjma* (roman publié en 1956) a 33 ans. Le texte qu'il donne à la revue *Esprit*¹² se signale d'emblée par une intention poétiquement mystique inspirée sans doute par le monisme existentiel d'Ibn'Arabi cité dans les dernières lignes :

O merveille ! Un jardin parmi les flammes

Mon cœur est devenu capable de toutes formes

Il s'agit d'abord d'un récit qui nous renvoie à l'enfance de Yacine, à l'époque (les années 30) où il apprend les bases de la religion à l'école coranique. Le spectacle de la vie familiale entre un père juriste musulman un peu buveur et sentencieux, et une mère ne parlant que l'arabe, débordant d'imagination pour jouer avec son fils, est un passage particulièrement enlevé et émouvant. Les premières années de la vie sont remplies d'amour, d'humour et de vivacité. «En un mot j'étais heureux» conclut Yacine.

Hélas, à l'âge de sept ans, le père décide de l'inscrire à l'école française puisque «la langue française domine». Rupture du lien ombilical, sentiment cruel d'infidélité à sa mère qui n'était pas du tout francophone, succès aussi, mais dans la langue étrangère désignée comme «la gueule du loup». «Ainsi avais-je perdu tout à la fois ma mère et

son langage, les seuls trésors inaliénables – et pourtant aliénés ».

Quelques années encore et c'est la guerre d'Algérie ! Yacine est au Caire et découvre qu'il ne connaît plus sa langue maternelle. Le jardin (métaphore de l'épanouissement dans la poésie) parmi les flammes (symbolisant l'exil extérieur - loin de la patrie - et intérieur – loin de la langue maternelle), tel est son lot, tel est le lot du poète algérien de langue française. Petit quatrain final :

Ainsi l'oiseau aveugle

Et doublement captif

Dont la voix se cultive

Au cœur des Assassins

Le récit s'achève, comme on le voit, dans une tonalité mystique. En plaçant la poésie au-delà des événements terrestres, au-delà de toutes les sujétions (autant celles du passé que du présent), l'artiste existe par son œuvre bien plus que par ses engagements. « Au cœur des Assassins », « dans la gueule du loup », les flammes de l'enfer, les ancêtres « redoublent de férocité », comment dénoncer plus durement les méfaits supposés ou réels de la langue française ?

Et pourtant elle est présente et accueillante « au milieu des périls », de l'amertume et des menaces. C'est là qu'on peut percevoir, si fugacement que ce soit, l'influence d'Ibn'Arabi, le *Shaykh al-akbar*, le plus grand maître soufi de la spiritualité islamique, celui qu'on a nommé le « vivificateur des religions » parce que, dans un monde dominé par les dogmes, il eu le courage de dire « l'Amour est ma religion et ma foi ».

« Mon cœur est devenu capable de toutes formes ».

Le poète « aveugle », « doublement captif » (de son passé autant que de son présent), et perdu dans un monde hostile (« au cœur des Assassins »), s'enrichit spirituellement, « cultive sa voix », et cette voix, en fin de compte, dit sa colère, ses regrets et ses émotions les plus intimes... en français. Pouvait-on espérer, de la part d'un aussi grand poète que Kateb Yacine, plus belle déclaration de reconnaissance, de respect et d'amour ? C'est là que la langue française commence à se libérer de son passé militaire et colonial pour atteindre une dimension spirituelle salvatrice.

5. « Ce défaut français... ». Jean Lacouture¹³

Le défaut en question serait « le goût du discours, de la phrase bien faite et du mot juste » qu'un siècle de colonisation « et plus encore la décolonisation » ont « inoculé » aux Maghrébins. Jamais, en effet, le français n'a eu une présence aussi vivace au Maroc et en Tunisie (dans les écoles et dans la presse) qu'en ce début des années 60, et il est probable que *mutatis mutandis*, le même phénomène – pense Jean Lacouture - se développera en Algérie en dépit de possibles « réactions » susceptibles de provenir tant des « bastions du traditionalisme arabo-musulman » que des « milieux marxistes d'universités modernes comme celle de Tunis »¹⁴.

Il serait toutefois regrettable d'oublier que « l'usage du français, dans le monde arabe, n'a pas pour origine l'*imperium* colonial ». C'est même tout le contraire que l'on peut observer dans l'ensemble du Proche-Orient où il apparut au XIX^{ème} siècle, comme « le langage de la liberté » contre les Anglais et les Turcs. Si la conquête a d'abord mis le Maghreb face au « langage martial des officiers de garnison et des commandants de bureaux arabes », le français sera aussi « tout à tour ou simultanément instrument d'échange et d'unité, d'amitié puis de révolte, enfin de développement technique et de création esthétique ».

Très objectivement toutefois, Jean Lacouture montre que si la langue française a « joué un rôle aussi déterminant » dans les 3 pays du Maghreb, c'est parce que la France y a conduit « une politique de déracinement de l'arabe ». On peut donc se réjouir de « la floraison culturelle du français en Afrique du Nord » mais sans s'autoriser à en tirer « une satisfaction sans mélange ». Quels que soient la manière et même le faible effort de la France à « inoculer le doux poison de son langage aux jeunes Nord-Africains », la diffusion du français n'a cessé de s'amplifier tout au long du XXème siècle pour servir à de multiples usages, et, « d'une extrémité à l'autre de l'Afrique du Nord » il a joué efficacement le rôle de *lingua franca* et « d'arme de combat nationaliste », « non seulement en tant que moyen d'expression, mais aussi comme mode de pensée ». Et Jean Lacouture de citer la formule du cheikh Ben Badis : « la rationalité dominant dans le peuple algérien est celle de l'Islam, si la plus répandue y est arabo-française... en matière de science et de culture ».

L'Afrique du Nord a ainsi connu « une véritable culture métisse : française – et même hautement française – par la forme, maghrébine d'inspiration, qui va des beaux *Chants berbères de Kabylie* de Jean Amrouche au *Métier à tisser* de Mohamed Dib, de la *Maison du pauvre* de Mouloud Feraoun à la *Grande maison* de Mouloud Mammeri, et surtout à l'admirable *Nedjma* de Kateb Yacine. Faut-il déplorer une dépossession culturelle ou se féliciter d'une greffe douloureuse mais réussie ? La conclusion de Jean Lacouture est claire : « Ecrire en français désormais, pour les Nord-Africains, n'est plus se vêtir des oripeaux du conquérant et s'isoler en privilégié suspect, au milieu d'une société souffrante et démunie. C'est se ressaisir d'une arme qui a servi au combat libérateur, et à laquelle la masse, autour de l'artiste, et par lui, a de plus en plus accès ».

6. « Distance du semblable » : Camille Bourniquel ¹⁵

D'article en article, sous des angles multiples, la francophonie, comme on le voit dans les pages qui précèdent, prend peu à peu signification profonde et consistance mais à un autre niveau que simplement linguistique, politique ou culturel dans l'acception savante ou administrative que l'on donne habituellement à ces termes. Si l'écrivain ou le poète africain choisit d'écrire en français, c'est pour ne pas « mourir à une culture » d'abord, mais aussi « pour renaître aussitôt à une autre, la sienne, celle qui lui permettra de remonter sans effort le cours des générations ».

Qu'en ces années 60, la guerre d'Algérie à peine achevée rende ce choix « plus ambigu, plus amer, plus intolérable » ; que l'écrivain ou le poète éprouve pour cela « le sentiment profond de (commettre) quelque trahison », voilà qui ne saurait surprendre, mais Bourniquel tente de trouver la justification de ce qu'il nomme « *les littératures pérégrines (...) ou métisses* » ailleurs que dans les archétypes qui rassurent « les anciennes puissances civilisatrices ».

La francophonie n'est pas une simple question de fidélité à une langue et à des valeurs dites universelles qui auraient été inculquées par le colonisateur. Ce n'est même pas une question quantitative : « une langue peut très bien gagner des points quant à la quantité de ceux qui l'emploient et donner d'autre part le spectacle d'une entière stagnation sur le plan des œuvres et de la pensée ». Une œuvre littéraire, la *Nedjma* de Kateb Yacine, par exemple, n'est « ni une assurance pour l'avenir ni une preuve lénifiante », ni « une sorte de salaire différé, ni un hommage rendu aux bienfaits de l'enseignement (colonial), fût-ce à travers la plainte d'une race humiliée ».

Les « fameuses valeurs » sur lesquelles l'Occident, pendant des siècles, a fondé « son hégémonie culturelle » se sont trouvées remises en question. La culture a cessé « d'être une sorte de religion universelle (tendant à effacer les frontières et les particularismes au profit d'archétypes dévotement maintenus et résistant à toutes les érosions) pour devenir un élément dynamique et essentiel désormais pour chaque peuple, pour chaque groupe ethnique. C'est-à-dire, pour ceux-ci, non seulement un instrument de progrès à long

terme, mais un des moyens immédiatement utilisables pour opérer leur révolution ».

C'est par la littérature que s'est forgée peu à peu la prise de conscience qu'écrire en français n'implique pas l'obligation d'entrer dans une symbolique traditionnellement française mais plutôt « la nécessité de se fixer solidement sur sa terre et d'instruire le procès de sa race ». Au régime de « l'assimilation culturelle » a ainsi succédé « le réveil de la conscience historique dans des populations jusqu'alors maintenues en tutelle ». A « une littérature figée par le respect et l'imitation » fait suite « une littérature de mouvement, à la fois révolutionnaire et militante ».

Mais ce qui est paradoxal, pour Bourniquel, c'est que « là où on n'attendait tout au plus qu'une *littérature de combat*, un langage ait été trouvé, non pas dégagé de l'événement, l'exprimant au contraire, mais au plus profond de la conscience d'écrivains qui ont su rester libres en face de la liberté, libres et non pas aveuglés par la haine ou le ressentiment, libres et non pas embrigadés par leurs états-majors ».

Prenant de multiples exemples percutants dans la poésie négro-africaine d'expression française, Bourniquel montre que « l'Afrique a trouvé une voix qui lui est propre ». Il ne s'agit pas « d'échanger ses nostalgies et ses dénigrement contre un folklore ». La « négritude » de Senghor est un langage nouveau et une découverte, une désaliénation « au carrefour du donner et du recevoir ». L'imitation du modèle fait donc place au défi du monde des blancs. La servilité est bannie et l'identité nègre revendiquée dans une sorte de jubilation libératrice comme dans cette phrase de Césaire :

« Nègre, nègre, nègre depuis le fond du ciel immémorial »

Il y a donc bien une grande littérature africaine de langue française, écrite en français, dans le français le plus pur même, mais cette littérature française « dans l'espace commun où le français est parlé », introduit **une distance du semblable au semblable** qui rend au langage lui-même sa plus vaste amplitude dans la diversité des sources ».

7. « Le français langue de culture » : Léopold Sédar Senghor¹⁶

Dans la droite ligne de la pensée de Bourniquel, l'article de Léopold Sédar Senghor apporte à la cause de la francophonie le soutien le plus symbiotique. Entre les langues négro-africaines et le français il existerait des liens subtils et puissants que l'indépendance des Etats ne pourra qu'affermir. La liberté recouvrée donnera même à la langue française (« ce merveilleux outil trouvé dans les décombres du Régime colonial »), une dimension humaniste capable de réveiller « à leur chaleur complémentaire » les « énergies dormantes de tous les continents et de toutes les races ». C'est là une profession de foi témoignant, pour la langue française, d'une passion qu'on aimerait découvrir au même degré dans les milieux politiques, scientifiques, industriels et économiques français où le « progressisme » (du moins ce qui s'affuble de ce label) donne volontiers dans une fascination mondialiste réduisant ce qui n'est pas anglo-saxon à la portion congrue.

Senghor, le paradoxe n'est qu'apparent, est tout à la fois l'un des trois concepteurs de la « négritude »¹⁷ et le défenseur le plus convaincu du français comme « langue de culture ». Paradoxe, car la négritude se veut une revendication de l'identité noire dans toutes ses dimensions et prône, en même temps qu'un panafricanisme fondé sur la philosophie des lumières et une petite dose de marxisme, le rejet le plus radical du colonialisme. Sa participation à un numéro de revue consacré à la défense du statut international d'une langue qui s'est largement imposée par les armes en Afrique, peut donc poser un problème de cohérence.

Redisons-le, toutefois, la revue d'Emmanuel Mounier et de ses continuateurs ne vise nullement à reprendre en sous-main les rênes d'un impérialisme « new look » mais à redonner vie à un dialogue mondial apaisé et constructif. C'est dans cette perspective qu'il

convient de comprendre la pensée humaniste de Senghor. Mais de façon très pragmatique, et dans un style bien opposé à la thèse de Martinet présentée *supra*, il dénombre toutes les raisons justifiant le maintien et même l'extension de la francophonie africaine : constat global de prime abord : les élites africaines « pensent en français » et « parlent mieux le français que leur langue maternelle ». Le vocabulaire, ensuite, est d'une grande richesse, notamment dans les domaines technique et scientifique, mais offre aussi « une profusion de mots abstraits » dont les langues africaines manquent sévèrement. La langue française, d'autre part, est plus concise, plus précise, plus analytique que les langues africaines, et sa rigoureuse syntaxe de subordination l'emporte en clarté sur la syntaxe africaine de juxtaposition. Le « style » français, enfin, « symbiose de la subtilité grecque et de la rigueur latine » permet la construction d'un « monde idéal et réel en même temps », qu'il s'agisse de l'universalisme ou de l'expression individualiste du monde intérieur. Cela se comprend d'autant plus aisément que l'humanisme français, pour Senghor, est le résultat d'un vaste mouvement de pensée où, selon la formule de Jean Daniel (*Express* de juin 1962) « colonisateurs et colonisés se sont colonisés réciproquement ». Et Senghor d'écrire une phrase qui, versée au débat contemporain très crispé sur la colonisation, susciterait sans doute des réactions intéressantes : « Je ne veux retenir, ici, que l'apport positif de la colonisation, qui apparaît à l'aube de l'indépendance. L'ennemi d'hier est un complice, qui nous a enrichis en s'enrichissant à notre contact ».

Comme un chant dédié à « l'Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre », la péroraison reprend majestueusement toutes ces idées unanimistes, et Senghor en vient à rêver d'un univers où les valeurs des uns et des autres ne pourront que se fondre en une symbiose harmonieuse : « la Négritude, l'Arabisme, c'est aussi vous, Français de l'Hexagone. Nos valeurs font battre, maintenant les livres que vous lisez, la langue que vous parlez : le français, Soleil qui brille hors de l'Hexagone ».

Excessif ? Sans doute un peu, mais tellement sincère !

8. « Un langage est un destin » : Pierre Henri Simon¹⁸

Pierre Henri Simon, normalien, professeur de littérature en France, puis en Belgique, puis en Suisse, romancier, essayiste, élu à l'Académie Française en 1966, au fauteuil n°7 de Daniel Rops, fut, jusqu'à sa mort (1972) un intellectuel catholique engagé. Il publia notamment, en 1957, pendant la guerre d'Algérie, son manifeste « Contre la torture », dont le retentissement fut large.

Après avoir connu, pendant 200 ans, une période faste dont le climax fut atteint vers 1930, le français, observe-t-il, « a perdu ses prérogatives diplomatiques, pratiques et littéraires ». Il n'est plus « la langue la plus parlée dans le monde », « n'a plus le monopole de former les élites cultivées », et « sa littérature n'est ni la plus lue, ni même celle qui porte le plus manifestement la conscience des hommes de ce temps ». La cause majeure de cette perte de prestige est d'évidence la « défaite militaire de 1940 » qui, même après « l'écroulement de l'Allemagne », a maintenu la France comme « une puissance secondaire à qui manquaient soudain les égards ».

Tableau très sombre mais l'auteur fait aussi trois constats positifs : l'enseignement de la langue française se maintient solidement dans de nombreux pays, notamment dans le monde anglo-saxon ; les pays nouvellement indépendants conservent « leur caractère francophone » et demandent de plus en plus d'enseignants français ; enfin « le passage à la souveraineté nationale des anciennes colonies a eu pour conséquence de créer à l'O.N.U une sorte de *Commonwealth* linguistique français » où « la solidarité du groupe de langue française » se manifeste « secrètement, on le sait, et même utilement derrière le spectacle des désaveux publics, pour limiter les dégâts et aider les représentants de notre pays à le tirer de l'impasse ».

Sans doute, en ce début des années 60, la conscience nationale humiliée peut-elle

s'égarer dans le pessimisme. Il faut toutefois « accepter la nécessité historique de la décolonisation sans cesser de croire aux chances d'une grandeur française » mais « dans un nouveau cadre, d'autres institutions et un nouveau style ».

La puissance militaire et politique fondée sur une force essentiellement matérielle n'est plus – n'a peut-être même jamais été – susceptible de diffuser un message spirituel acceptable. Pour ce qui concerne la France, par exemple, « la plus haute période de l'Europe française dans l'ère monarchique n'a pas correspondu au règne solaire de Louis XIV, ni plus tard au grand vol des aigles napoléoniennes, mais à la France de Louis XV, resserrée dans ses frontières et déchu de la primauté continentale ». La France des années 60, « forte de son langage et de sa culture » reste toujours bien placée pour « proclamer sa vérité (et) étendre la zone de son autorité et de son influence ».

Il ne s'agit pourtant pas de donner dans « un néo-colonialisme oblique » en tentant de « reprendre en douceur par les actes de l'esprit les privilèges que nous avons perdus par un renversement des conditions de la puissance matérielle ». « C'est en fait à une action à fonds perdus que la France est invitée par les nations nouvellement indépendantes : elles lui demandent de les aider à franchir un seuil, à former leurs propres cadres et leurs propres élites ». Il faut s'atteler sérieusement à cette noble tâche, et cela passe évidemment par la connaissance d'une langue française non simplifiée pour en massifier trivialement l'apprentissage. Il faut viser l'excellence.

Sans doute une tradition aristocratique est-elle liée à l'usage raffiné, par les cours et salons européens, de la langue française. « On comprend donc pourquoi nombre de démocraties populaires nous ont pratiquement obligés à fermer nos instituts et nos lycées français ». La politique de la France doit désormais éviter ce gâchis. Nous devons aider les peuples nouvellement indépendants à maintenir la langue française dans leurs pays car elle est pour eux – comme le disait *supra* Senghor – un outil irremplaçable. Tout indique, du reste, que ces peuples sont bien conscients de cette nécessité « et qu'ils nous demandent de les aider à bien parler pour bien penser et bien agir ». C'est donc une langue de qualité qu'il faut enseigner, non un français « avili et corrompu, abîmé dans son vocabulaire par les fautes d'étymologies ou les emprunts abusifs de mots étrangers ».

Cette langue de qualité, dont PHS déplore la dégradation ou le mauvais usage contemporain en donnant quelques exemples assez classiques (comme l'emploi fautif du subjonctif avec *après que...*), c'est la littérature qui en est « la forme la plus abstraite et néanmoins la plus parlante ». S'agissant de la génération littéraire « des jeunes gens (sic) nés depuis 1930 », sans être le moins du monde malveillant ni pessimiste, « elle ne vaut pas en puissance créatrice celles qui sont apparues dans la première moitié du siècle ». Sans doute est-il trop tôt pour la juger mais PHS ne semble nullement convaincu par les nouvelles écoles (le Nouveau-Roman notamment) dont il déplore l'intention « d'amoindrir l'homme, de noircir la vie, d'ôter à l'action ses motifs nobles », de donner dans la médiocrité. « En un temps, dit-il, où, toujours plus largement (...) les peuples aliénés par l'ordre colonial deviennent responsables de leur destin, l'appel est grand et fort vers les ouvrages de l'esprit qui parlent à l'homme simplement de sa condition, des règles et des fins de son action, de ses peines et de son salut. A cet appel, notre littérature répond aujourd'hui assez mal », soit qu'elle s'engue dans des « routines de facilité, reprenant les formes et les thèmes accordés à un ordre bourgeois dont l'humanité se détache », soit au contraire que, « subtile et ésotérique, elle pousse à ses dernières conséquences le caractère intellectualiste d'une culture de cénacle ou de laboratoire, détachée des conditions de l'existence ordinaire, des règles du sens commun et des lois du commun langage ».

« Les grands espaces naturels de l'Afrique et de l'Asie (...) attendent un langage qui parle de l'homme aux hommes ». Et PHS de conclure de tout cela que « ce n'est plus la France toute seule qui sauvera le langage français. « Tandis que les Byzantins de Paris s'épuiseront en acrostiches et en débats sur le sexe des anges, des hommes plus simples,

plus proches de la nature et de la vie, referont un classicisme français au sens plein et droit du mot ».

Le français appartient désormais à ceux qui le parlent dans le monde et qui « prendront de plus en plus conscience qu'ils en sont solidairement responsables dans un espace qui a cessé d'être celui d'une nation, même d'un empire, pour devenir celui d'une communauté (mondiale) de verbe et d'esprit ».

Quelques réflexions pour relancer le débat vers l'avenir

Tous les grands thèmes classiques de la francophonie sont rassemblés dans ce numéro. La question dominante, au moment de sa publication, était d'évidence la décolonisation. Présente dans tous les articles, elle a inspiré sensiblement au même degré les représentants des deux camps qui ont fait de visibles efforts pour se rapprocher les uns des autres et élaborer conjointement un discours humaniste transcendantal, *i.e.* hors de toute détermination empirique. Situation assez étrange car il s'agissait de rien moins que de situer la francophonie à un niveau d'abstraction suffisamment élevé pour que son destin échappe aux conséquences du passé colonial, des défaites militaires, mais surtout de l'idéologie « civilisatrice » sur laquelle la France avait vécu pendant un très long siècle.

Ce qui frappe dans ce discours « francophonissime », dont nous voyons là les textes fondateurs, c'est effectivement son caractère consensuel. Chacun est d'accord sur au moins une idée : la langue française - patrie commune de tous ses locuteurs, sans distinction d'origine, de race (le mot est employé par plusieurs auteurs) et de religion - est en danger. Il faut donc la sauver car il s'agit d'un outil humaniste incomparable. Toute argumentation allant dans cette direction, non seulement est bonne pour la période considérée, mais elle est suffisamment générale aussi pour donner à la francophonie une dimension axiologique élargissant considérablement l'idée, désormais courante, d'une communauté mondiale, intellectuelle et spirituelle parlant une langue nullement sanctuarisée dans l'Hexagone, chargée de mysticisme autant que de pragmatisme et servant les grands idéaux universels de combat pour la justice, les droits de l'homme et des peuples, l'égalité et la fraternité¹⁹.

Que la langue française ait toutes les qualités qu'on s'accorde ainsi à lui reconnaître, n'appelle, de notre part, aucune réserve particulière même si nous sommes enclin à penser, avec André Martinet, qu'elle jouit tout de même d'une belle rente de situation historique. Mais c'est là un fait qu'on ne saurait pas plus lui reprocher qu'à sa rivale sûre d'elle et dominatrice, l'anglais ou l'anglo-américain, qui jouit exactement du même privilège. C'est du reste aussi le cas de l'espagnol et du portugais.

Ce qu'il faut rappeler, toutefois, c'est que cette France des années 60 est très prospère. Nous sommes dans la période des 30 glorieuses (allant à peu près de 1945 à 1973). La progression annuelle du PIB est de l'ordre de 8%. Cela donne des moyens financiers considérables autorisant la république gaullienne à envoyer des milliers de coopérants français dans tous les pays du monde. Effort considérable sur le plan financier, mais on note tout de même, sous la plume de Jean-Marc Léger notamment (il n'est pas le seul), des doutes sur la « motivation » des Français à défendre leur langue extra muros.

Sans donner dans le catastrophisme de Nicolas Baverez²⁰ (par exemple) pour ce qui concerne l'état actuel de la France ; sans accorder non plus aux prévisions planétaires angoissantes de Samuel P.Huntington²¹ une confiance totale, disons que la question coloniale a grandement perdu de son importance au regard de la situation actuelle. Et la francophonie, dans le contexte international de ce siècle commençant, est à repenser sérieusement car elle est plus que jamais en danger.

Elle est en danger parce que la donne économique, politique et sociale a changé

comme le souligne pertinemment Nicolas Baverez : « Depuis les années 1970, les démocraties développées ont été confrontées à trois bouleversements majeurs de leur environnement : les chocs pétroliers des années 1970 et l'entrée en crise du modèle de croissance intensive de l'après-Seconde Guerre mondiale ; l'implosion de l'Union soviétique et la fin de la guerre froide à la fin des années 1980 ; la mondialisation et son retournement à partir de 2000 ».

Lorsqu'on examine la politique française actuelle en matière de francophonie – et c'est précisément le rôle que s'est assigné le Congrès de Vienne de novembre 2006 – on peut légitimement manifester une certaine inquiétude. Il existe, par exemple, un réseau international d'instituts français de plus en plus fragilisé, nous dit-on, par des remaniements et réorientations présentés comme nécessaires. Des fermetures en série (Graz, Salzbourg, Gand, Porto, Hanoï, Vienne...) quelles que soient les raisons que l'on invoque, apparaissent à tous les observateurs contemporains, comme un indicateur de recul. Dominique Wolton, aux « Journées du Réseau » organisées par le M.A.E. au Palais des Congrès de Paris, en juillet 2006, a fort justement imputé ces fermetures « aux petits Marquis de Bercy » qui ne pensent la francophonie qu'en termes de rendement financier. La francophonie n'est pas une marchandise, c'est un symbole. Les investissements consentis par la France dans le domaine linguistique et culturel sont des placements qui ne peuvent être rentables qu'à long terme et de façon diffuse, indirecte et purement politique. Défendre la langue française dans un pays, c'est se donner des alliés pour protéger tout le reste, sans aucune exception. Au texte que je citais *supra* de Jean-Marc Léger pour les années 60, répond en écho celui-ci pour aujourd'hui et demain²² :

« La Francophonie avec 175 millions de francophones, 63 pays et 711 millions d'habitants constitue un acteur majeur de cette cohabitation pacifique à construire. Mais les Français n'en sont pas fiers, alors qu'il s'agit d'une fenêtre formidable ouverte sur le monde. Ni nostalgie, ni reste de l'Empire, elle est au contraire le moyen de parler de tout. Et d'agir. La France est déjà multiculturelle avec les outre-mers et les enfants de l'immigration. Avec la francophonie, elle est de plain-pied dans la mondialisation et la diversité culturelle. Elle lui apporte une richesse humaine exceptionnelle. La francophonie, un vestige du passé ? Non, elle est la jeunesse et l'avenir. La solidarité et la diversité culturelle en actes. La possibilité de conjuguer autrement, culture, économie, démocratie et société. »

Notes

¹ Jean-Marie Domenach (1922 - 1997) est un écrivain et intellectuel français. Il fut, de 1957 à 1976, directeur de la revue Esprit fondée par Emmanuel Mounier en 1932. Il était également militant au Mouvement de la paix.

² Camille Bourniquel (né à Paris le 7 mars 1918). Romancier, auteur de préfaces, d'articles et de nombreuses chroniques dans des revues d'art. Entré en 1946 à la revue Esprit, il en devint directeur littéraire en 1957.

³ Toutes les citations renvoient à l'introduction de la revue, pp.561-563

⁴ NB : Dans la trentaine d'articles que comportent les 310 pages consacrées par la revue à la langue française, nous avons évidemment fait quelques coupes sombres en laissant de côté, par exemple, les textes concernant les instruments et méthodes de l'époque pour l'enseignement-apprentissage de la langue. Dans une optique épistémologique de la didactique des langues, ces textes présenteraient certainement un intérêt historique mais ils traitent d'une question bien connue des spécialistes que nous ne retiendrons pas ici. Il serait sans doute intéressant de retrouver aussi, en 1962, la situation du français en Suisse, en Belgique, dans le val d'Aoste, au Canada, en Haïti, aux Etats-Unis, dans l'ancienne Indochine, au Cambodge, au Japon, en Israël, au Liban, en Tunisie, au Maroc et en Afrique noire... mais cela nous entraînerait à grossir démesurément notre article dans une perspective plus descriptive qu'analytique.

⁵ Toutes les citations de JML renvoient au texte de la revue, pp.564-571

⁶ Toutes les citations d'A.M. renvoient au texte, pp.620-631

⁷ *Le français sans fard*, collection SUP, PUF, 1969, 9-24

⁸ Toutes les citations de H.L. renvoient au texte, pp. 632-639

⁹ Il conserve aujourd'hui, 44 ans plus tard, ses fonctions au CIFLE ; il est également Président du Centre d'Etudes et d'Actions Européennes (CEAE) et membre du Comité d'Action pour la Méditerranée (CAM)

¹⁰ http://www.presse-francophone.org/GAZETTE:gazette_109lavenir.htm

¹¹ Kateb Yacine : 1929-1989.

¹² Toutes les citations de K.Y renvoient au texte, pp. 770-774

¹³ Toutes les citations de J.L renvoient au texte, pp. 775-782

¹⁴ « Où les étudiants communistes menèrent campagne contre les publications rédigées en français, langue déclarée indigne de servir de véhicule culturel à des patriotes arabes »

¹⁵ Toutes les citations de C.B. renvoient au texte, pp.822-836

¹⁶ Toutes les citations de L.S.S renvoient au texte pp.837-844

¹⁷ Les deux autres étant Aimé Césaire et Léon Gontran Damas

¹⁸ Toutes les citations de PHS renvoient au texte pp.845-866

¹⁹ NB : C'est là, observe Xavier Deniau, une appréciation « incompréhensible à beaucoup d'étrangers, en particulier aux Américains »²⁰. On peut légitimement les comprendre.

²¹ Nicolas Baverez, *La France qui tombe*, Editions Perrin, coll. Tempus, Paris, 2003, 135 p.

²² Samuel P.Huntington, *Le choc des civilisations*, traduction française, Odile Jacob, 1997, Paris, 4002 p.

²³ Dominique Wolton, *Demain la Francophonie*, texte de présentation <http://www.wolton.cnrs.fr> 2006